

1. INTRODUCTION

Le DSRP est un document de politique économique pour la croissance et la réduction de la pauvreté. Il intègre la dimension pauvreté dans la stratégie de développement et les politiques macroéconomiques et sectorielles.

La finalité du DSRP est de créer, d'une part, un environnement macro-économique et institutionnel structurant, favorable à la croissance et à l'accroissement de la compétitivité de l'économie et, d'autre part, les conditions de participation effective des populations à la réalisation et au bénéfice des fruits de cette croissance, tout en mettant l'accent sur l'amélioration de leurs revenus et de leur accès aux services sociaux essentiels de base.

Du fait de la multiplicité des acteurs et de la diversité des niveaux d'intervention et compte tenu de la volonté de garantir la dynamique participative, le cadre institutionnel du DSRP est articulé autour de deux niveaux : le niveau stratégique et le niveau opérationnel.

Le niveau stratégique est placé sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) qui coordonne le processus global de formulation, de mobilisation des ressources, de programmation, de gestion des engagements internationaux et de suivi global de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté.

Le cadre organisationnel du DSRP vise une coordination centrale souple avec la participation active des niveaux opérationnels et d'une pleine responsabilisation des acteurs dans le suivi opérationnel de leur secteur ou domaine. Il est articulé autour des organes suivants :

Un Conseil interministériel d'orientation et de décision présidé par le Premier Ministre ; une fois la politique définie, il évalue de façon périodique la mise en œuvre.

Un organe de pilotage au niveau central, présidé par le Ministre de l'Economie et des Finances du fait de ses attributions dans la conduite de la Politique économique et de la programmation / budgétisation des ressources destinées à financer le développement national.

Les organes de pilotage aussi bien au niveau national que régional et de suivi-évaluation mobilisent l'ensemble des acteurs que sont l'Administration, les collectivités locales, la société civile et le secteur privé. Le programme sera exécuté par les divers acteurs du développement qui travaillent à la base. Les bailleurs de fonds seront associés aux organes de suivi et d'évaluation. Il sera mis en place un dispositif d'information capable de faciliter une meilleure liaison entre les différents organes.

2. OBJECTIFS DE SUIVI DU DSRP

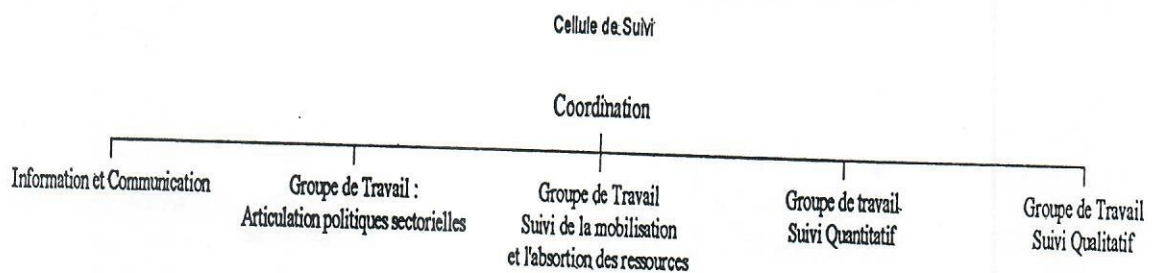
La stratégie de réduction de la pauvreté initiée par le Gouvernement constitue le cadre de référence et de coordination de toutes les interventions en matière de lutte contre la pauvreté au Sénégal. Selon l'approche du DSRP, la définition et la mise en place d'une série exhaustive d'indicateurs pour le suivi des progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté constituent les priorités générales d'un système de suivi et d'évaluation.

Le suivi de la stratégie de réduction de la pauvreté vise les objectifs suivants : (i) le suivi du processus (*de la progression*) de la mise en œuvre de la stratégie ; (ii) l'évaluation de ses

impacts à travers les indicateurs intermédiaires et de résultats ; (iii) le suivi et l'évaluation de l'exécution financière et (iv) la mise en place d'un système d'information.¹ Ces objectifs et les actions correspondantes identifiées dans le DSRP doivent être traduites en plan d'opération par les acteurs chargés de la mise en œuvre.

3. CADRE INSTITUTIONNEL DU SYSTEME DE SUIVI

L'exécution des fonctions de suivi de la stratégie est confiée à la Cellule du Programme de Lutte Contre la Pauvreté qui assure les fonctions de secrétariat de l'organe de pilotage au niveau central. Elle assure la coordination technique et pratique de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté au niveau national, prépare les rapports pour les organes supérieurs, anime le partenariat et gère le réseau d'information. Elle a en charge les activités courantes de suivi, de coordination et d'évaluation de l'impact général de la stratégie de réduction de la pauvreté. La cellule, maîtresse d'œuvre du suivi et de l'évaluation, implique l'ensemble des acteurs et les bailleurs de fonds par des mécanismes permanents.



4. Stratégie d'intervention

La stratégie d'intervention est articulée autour de trois instruments sous la responsabilité du coordonnateur de la Cellule :

- des groupes de travail autour des activités centrales de suivi qualitatif, suivi qualitatif, de suivi de l'articulation des politiques sectorielles à la SRP et de suivi de la mobilisation et de l'absorption des ressources auxquels prendront part les différents acteurs concernés y compris les partenaires au développement.
- des points focaux dans les directions et services techniques concernés et des équipes au niveau régional chargés de la mise en œuvre de la stratégie, sont les partenaires de la Cellule dans la gestion de l'information, le suivi des indicateurs, l'animation des activités des groupes de travail.
- une équipe d'experts, en appui au personnel de la Cellule, chargée d'animer les différents modules et groupes de travail. Un recours ponctuel à des consultants selon le principe du « faire faire », sous la supervision de la cellule et des experts permettra d'exécuter les activités identifiées.

Composition de l'équipe d'experts :

Pour assumer ses fonctions la Cellule a mis en place une équipe pluridisciplinaire d'experts en appui au personnel de la Cellule composée :

- Un économiste chargé du suivi de l'articulation Politiques sectorielles -DSRP

¹ Cf. DSRP page 37

- Un statisticien –Economiste chargé du Suivi Quantitatif
- Un socio-économiste chargé du Suivi Qualitatif et Participatif
- Un informaticien chargé du Système d'information
- Un gestionnaire chargé de la gestion administrative et financière

Le suivi de la mobilisation et de l'absorption des ressources est assuré par la coordination de la Cellule.

Ces experts qui constituent le noyau dur du dispositif seront renforcés par des assistants en fonction des activités programmées. Les services régionaux doivent être également appuyés par des experts juniors, qui travailleront sous la supervision des responsables régionaux.

5. DESCRIPTION DES ACTIVITES

La Cellule du Programme de Lutte Contre la Pauvreté maître d'œuvre des activités de suivi du DSRP a traduit des objectifs de suivi du DSRP en modules d'intervention que sont :

Module 1 : Suivi Quantitatif d'Impact de la mise en œuvre de la SRP

La stratégie nationale de réduction de la pauvreté va être suivie sur le plan quantitatif et qualitatif. Sur le plan quantitatif les services d'état ainsi que des services spécialisés des ministères réexamineront leurs méthodologies en mettant l'accent sur les aspects qui donnent des informations à propos de la réduction de pauvreté. L'enquête ESAM II en phase d'exploitation et les enquêtes de perception de la pauvreté (volet statistique) fourniront la base quantitative de la mise en œuvre de la SNRP.

Les objectifs du suivi quantitatif sont :

- Suivre les indicateurs du DSRP
- faire périodiquement le bilan des enquêtes quantitatives entreprises par des services statistiques des ministères et des services spécialisés
- faire des propositions pour mieux saisir statistiquement la situation des ménages pauvres

Les activités retenues :

- Etudes quantitatives aidant à la mise à jour des indicateurs
- Renforcement des capacités de suivi des acteurs régionaux
- Renforcement des capacités en suivi des points focaux
- Mise en place d'un portail au développement

Module 2 : Suivi Qualitatif d'Impact de la mise en œuvre de la SRP

Sur le plan qualitatif l'approche sera le prolongement des activités entreprises au cours de l'élaboration du DSRP, telles que les enquêtes de perception de pauvreté et les consultations régionales.

Cette approche doit assurer

- (i) une production de données qualitatives qui permettent (en complémentarité avec les données quantitatives) d'élaborer périodiquement de nouveaux documents de stratégie de lutte contre la pauvreté et d'améliorer les programmes en cours,
- (ii) une participation de tous les acteurs de développement : gouvernement, secteur privé, société civile, bailleurs de fonds,

- (iii) des cycles de restitution aussi bien aux instances politiques qu'aux groupes cibles : les hommes et femmes pauvres,

Les objectifs du suivi qualitatif

Le suivi qualitatif permet de :

- (i) constater les changements intervenus
- (ii) répondre aux nouveaux termes de références formulés par la cellule de suivi.
- (iii) compléter et approfondir les enquêtes quantitatives.

Les activités retenues :

- EPPS
- Consultations régionales
- Appui au renforcement des capacités des populations et des organisations de la société civile dans la maîtrise d'œuvre et le suivi des projets et programmes

Module 3 : Suivi de l'articulation entre les politiques sectorielles et le DSRP

Le gouvernement du Sénégal a retenu d'élaborer un cadre stratégique de réduction de la pauvreté, focalisé sur l'essence de la stratégie en laissant aux documents sectoriels le soin de développer le détail des projets. En effet, la stratégie de mise en œuvre prévoit que des instances de pilotage au niveau décentralisé se chargeront de définir les plans d'opérations en tenant compte de leurs réalités respectives. En outre, chaque secteur devra élaborer des documents détaillés de stratégie opérationnelle, ainsi qu'un programme d'actions cohérent en vue de la réalisation des objectifs consignés dans le DSRP.

Les objectifs sont :

- faire le bilan des politiques sectorielles et des programmes multisectoriels
- établir des passerelles entre les politiques sectorielles
- identifier les points forts, les faiblesses et lacunes
- proposer des corrections pour mieux recentrer les politiques sectorielles aux besoins objectifs de réduction de la pauvreté.
- Suivre les risques de la stratégie et organiser les études nécessaires.

Les activités retenues :

- Renforcement des capacités de suivi des points focaux
- Animation des Groupes de Travail (articulation politiques sectorielles en rapport avec les objectifs du DSRP)
- Suivi des risques de la stratégie

Module 4 : Suivi de la mobilisation et de l'absorption des ressources

Les objectifs sont :

- Suivre la mise en œuvre des recommandations sur le circuit des ressources, leur mobilisation et l'évaluation de leur utilisation.
- établir des passerelles entre les services dépeniers et les services du MEF
- identifier les points forts et les faiblesses et lacunes
- alerter à temps en fournissant aux divers acteurs et décideurs les informations utiles

Les activités retenues :

- Suivre l'exécution des services dépen- siers
- Appuyer et renforcer les capacités aux personnels des services impliqués
- Suivre les procédures
- Informer et attirer l'attention des pouvoirs publics sur les actions et mesures urgentes

Module 5 : Information Communication

La démarche transparente de partage de l'information² durant le processus d'élaboration et de préparation de la mise en œuvre du DSRP, a renforcé l'appropriation et la mobilisation des acteurs autour de la stratégie de réduction de la pauvreté par la mise en œuvre. Pour maintenir cette dynamique les objectifs suivants seront poursuivis à travers ce module.

- informer et sensibiliser toutes les composantes de la société civile et le grand public sur le processus de mise en œuvre du DSRP
- assurer une transparence dans le mise en œuvre des acteurs
- assurer une équité dans l'accès aux informations relatives à la stratégie de réduction de la pauvreté
- favoriser une meilleure appropriation et les échanges entre acteurs
- élaborer le rapport annuel d'avancement et de mise à jour de la stratégie

Les activités retenues :

- Portail du développement
- SIG
- Site WEB
- Bulletin d'information et édition des rapports annuels et d'avancement.
- Autres activités communication

Module 6 : coordination et gestion

Les objectifs

- coordonner les activités de suivi du DSRP
- veiller à l'exécution des tâches selon le planning retenu
- organiser la rédaction des documents techniques
- organiser les concertations

Les activités retenues :

- Gestion comptable et administrative.
- Organisation séminaires / ateliers des organes de pilotage
- Fonctionnement des organes de pilotage et de suivi
- Formation (voyages d'études, séminaires et ateliers)
- Equipement et gestion logistique

6. FINANCEMENT

² Mise à la disposition des acteurs de tous les rapports d'étape, notamment à travers le site Internet du Ministère de l'Economie et des Finances du Sénégal () au fur et à mesure de leur disponibilité auprès du Comité Technique.

Les activités de suivi seront financées par le budget national et par les contributions des partenaires en fonction des axes d'intervention. Le noyau dur du dispositif qui comprend les coûts des équipements et des experts permanents sont financés sur le budget banque mondiale. Les détails sont précisés dans l'annexe

Tableau récapitulatif

Module	Sous modules/activités
Module 1 : le suivi quantitatif	■ Etudes quantitatives aidant à la mise à jour des indicateurs ■ Equipement des points focaux ■ Renforcement des capacités e suivi des acteurs régionaux (Equipement , formation)
Module 2 : le suivi participatif (qualitatif)	■ EPPS ■ Consultations régionales ■ renforcement des capacités des populations et des organisations de la société civile dans la maîtrise d'œuvre et le suivi des projets et programmes
Module 3 : le suivi de l'articulation des politiques sectorielles au DSRP	■ Appui aux points focaux ■ Animation des Groupes de Travail ■ Etudes
Module 4 : Suivi de la mobilisation et de l'absorption des ressources	■ Suivi es l'exécution des services dépenriers ■ Appui et renforcement des capacités aux personnels des services impliqués ■ Suivi des procédures ■ Information et alerte
Module 5 : l'information et la communication	■ SIG ■ Site WEB ■ Bulletin d'information ■ Autres activités communication
Module 6 : coordination et gestion des activités du comité de pilotage	■ Gestion comptable et administrative. ■ Organisation séminaires / ateliers des organes de pilotage ■ Fonctionnement des organes de pilotage et de suivi ■ Formation (voyages d'études, séminaires et ateliers) ■ Equipement et gestion logistique

DSRP	SUIVI DU DSRP	Fichier : FP Module 1_1
Module 1	le suivi quantitatif	Version : 1
Module 1.1	Etudes Quantitatives	
Objectifs	▪ Suivi des indicateurs du DSRP ▪ faire périodiquement le bilan des enquêtes quantitatives entreprises par des services statistiques des ministères et des services spécialisés ▪ mettre à jour la base de données générale ▪ mettre à jour les base de données sectorielles	
Activités	▪ Elaboration de la situation de référence des indicateurs ▪ Enquêtes quantitatives aidant à la mise à jour des indicateurs au niveau national ▪ Monographies sectorielles ▪ Monographies régionales ▪ Mise à jour régulière des indicateurs ▪ Mise en place d'un portail au développement	
Financements	Matériels / moyens nécessaires et évaluation des coûts # Activité : Enquêtes quantitatives aidant à la mise à jour des indicateurs au niveau national - Enquêtes ménages : 25 000 000 - Enquêtes communautaires : 14 000 000 # Activité : Monographies sectorielles 2003 - 2005 total : 39 000 000 # Activité : Monographies régionales 2003 - 2005 total : pm # Activité : Mise à jour des indicateurs 2003 - 2005 total : pm TOTAL : 39 000 000	
Indicateurs	- Banque de données sectorielle mise à jour 2004 - Base de données mise à jour 2004 - Mise à jour des indicateurs (04) - Analyse des déterminants de la pauvreté - Base de données enquête communautaire	

DSRP	SUIVI DU DSRP	
Module 1	CELLULE DE SUIVI le suivi quantitatif	Fichier : FP Module 1_1 Version : 1
Module 1.2	Economie Quantitative (Matrice de comptabilité sociale, Economies locales)	
Objectifs	Développer des outils d'analyse économique et sociale en milieu régional et sectoriel	
Activités	- Elaborer les Mcs sectorielles et régionales (2003 – 2004 – 2005) - Economies locales (2003 – 2004 – 2005)	
Financements	Matériels / moyens nécessaires et évaluation des coûts # <u>Activité : élaborer les Mcs</u> > . Mcs sectorielles > . Mcs régionales # <u>Activité : Elaboration d'indicateurs de genre</u> total : 14 000 000 # <u>Activité : Etude sur les effets d'entraînement des économies locales</u> total : 6 000 000 # <u>Activité Etudes sur les effets d'entraînement sectoriel de l'économie (SI)</u> total : 65 000 000 total : 10 000 000 TOTAL : 95 000 000	
Indicateurs	- Matrices de comptabilité des 11 régions du Sénégal (03-04-05) - Indicateurs de motricité des l'économies - Analyse approfondie des effets d'entraînements	

DSRP	SUIVI DU DSRP	
Module 1	le suivi quantitatif	Fichier : FP Module 1_1 Version : 1
Module 1.3	Renforcer des capacités de suivi de la cellule, des acteurs régionaux (Equipement , formation) et des points focaux	
Objectifs	Mettre en place un dispositif adéquat pour le suivi quantitatif	
Activités	Harmoniser les méthodes de travail des services régionaux et des points focaux	
	▪ Formation ▪ Achats logiciels statistiques	
Financements	Matériels / moyens nécessaires et évaluation des coûts	
	# <u>Activité ...Formation (03-04-05)..... :</u> ➤ .Organisations d'ateliers et séminaires(logiciels) ➤ .Voyages d'études et stages total : pm # <u>Activité ..Equipement des Services régionaux et des points focaux.. :</u> ➤ .Achats d'ordinateurs ➤ .Achats de logiciel # <u>Activité .. Equipement de la cellule:</u> ➤ Achats d'ordinateurs ➤ .Achats de logiciel total : pm	
Indicateurs	TOTAL : pm	
	▪ Services régionaux et points focaux équipés d'ordinateurs ▪ Agents responsables du suivi formé dans les méthodes de travail ▪ Outils travaux (logiciels) mis en place	

DSRP	SUIVI DU DSRP	Fichier : FP Module 1_1
Module 2	CELLULE DE SUIVI	Version : 1
	le suivi qualitatif et participatif	
Module 2.1	Enquêtes Participatives de perception de la Pauvreté	
Objectifs	☐ une production de données qualitatives qui permettent d'élaborer périodiquement de nouveaux documents et d'améliorer des programmes en cours, ☐ évaluation de la participation des acteurs à la mise en œuvre	
Activités	▪ Exploitation des EPPS de 2001 en 2003 ▪ Edition d'un ouvrage en 2003 ▪ Réalisation des enquêtes ▪ Restitution-validation ▪ Publication	
Financements	Matériels / moyens nécessaires et évaluation des coûts # Activité Exploitation des EPPS de 2001 en 2003 > . # Activité Edition d'un ouvrage en 2003 total : 6.500.000 # Activité : Exécution des enquêtes et évaluations participatives en 2004 et 2005 total : 6.000.000 > . # Activité Restitution-validation... : total : 53 500 000 # Activité Restitution-validation... : > . TOTAL : 66.000.000	
PNUD :cfa ETATcfa		
Produits / Indicateurs	• une ouvrage est publié • les enquêtes et évaluations participatives sont conduites dans les sites retenus dans les 11 régions du Sénégal • Un rapport de synthèse est produite en fin des travaux et validé par les acteurs	

DSRP	SUIVI DU DSRP CELLULE DE SUIVI	Fichier : FP Module 1_1 Version : 1
Module 2	le suivi qualitatif et participatif	
Module 2.2	Consultations régionales	
Objectifs	Assurer la participation de tous les acteurs de développement : gouvernement, secteur privé, société civile, bailleurs de fonds dans la mise en œuvre et le suivi de la SRP	
Activités		
Financements	Matériels / moyens nécessaires et évaluation des coûts <u># Activité Evaluation participative de programmes d'animations régionales</u> > Revues des évaluations participatives 2003 (3 000 000) > Enquêtes participative 2004 (30 000 000) > Etudes 2003 (2 500 000) total : pm <u># Activité Exécution des programmes d'animation</u> > .Ateliers et séminaires (pm) > .voyage d'études (pm) > Etudes (20 000 000) en 2003 total : pm <u># Activité Mise en place des moyens en 2003</u> > . > . total : pm TOTAL : pm	
Produits / Indicateurs	- les acteurs régionaux participent aux évaluations - des rapports validés sont édités - un rapport revue documentaires	

DSRP	SUIVI DU DSRP CELLULE DE SUIVI	Fichier : FP Module 1_1 Version : 1
Module 2	le suivi qualitatif et participatif	
Module 2.3	Appui au renforcement des capacités des populations et des organisations de la société civile dans la maîtrise d'œuvre et le suivi des projets et programmes	
Objectifs	Assurer la participation de tous les acteurs de développement : gouvernement, secteur privé, société civile, bailleurs de fonds dans la mise en œuvre et le suivi.	
Activités	- assistance aux OSC dans la planification et la mise en œuvre de leurs programmes dans le cadre du DSRP - diffusion d'informations aux OSC - appui à la formation (identification des besoins et appuis technique et administratif)	
Financements	Matériels / moyens nécessaires et évaluation des coûts # <u>Activité</u> assistance aux OSC dans la planification et la mise en œuvre de leurs programmes dans le cadre du DSRP. 2003 - 2004 - 2005 # <u>Activité</u> : diffusion d'informations aux OSC total : pm # <u>Activité</u> : appui à la formation <i>suivi de l'achèvement de renforcement des capacités des OSC</i> total : pm total : pm TOTAL : pm	
Indicateurs	- taux de participation des ASC/OSC - mise en œuvre de programmes d'OSC - bonne sensibilisation des ASC et OSC - ASC et OSC formées	

DSRP	SUIVI DU DSRP CELLULE DE SUIVI		Fichier : FP Module 1_1 Version : 1
Module 3	Le suivi de l'articulation des politiques sectorielles à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté		
Module 3.1	Renforcement des capacités des <u>points focaux</u> (équipement, formation)		
Objectifs	• identifier les points forts et les faiblesses et lacunes • permettre aux points focaux de fonctionner dans de bonnes conditions		
Activités	○ Appui logistique ○ Formation ○ Mission de terrain		
Financements	Matériels / moyens nécessaires et évaluation des coûts # <u>Activité Appui logistique</u> ➤ . Matériel informatique pour DCEF ➤ . Matériel informatique pour services techniques ➤ . Matériel informatique pour les Unités régionales total : pm # <u>Activité : Formation</u> ➤ . Participation à des séminaires/ateliers ➤ . Voyages d'études total : pm # <u>Activité . : Mission de terrains</u> ➤ . Mise en place des équipements ➤ . Suivi des activités ➤ Rencontre et sensibilisation total : pm		
Indicateurs	- Points focaux équipés - Rapport d'évaluation des points focaux - Rapports, comptes rendus, etc.		

DSRP	SUIVI DU DSRP CELLULE DE SUIVI		Fichier : FP Module 1_1 Version : 1
Module 3	Le suivi de l'articulation des politiques sectorielles à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté		
Module 3.2	Animation des Groupes de Travail		
Objectifs	■ proposer des corrections pour mieux recentrer les politiques sectorielles aux besoins objectifs de réduction de la pauvreté ■ faire le bilan des politiques sectorielles et des programmes multisectoriels ■ servir de passerelles des politiques sectorielles convergentes ■ assurer la cohérence dans la démarche au sein des différents secteurs		
Activités	○ Mise à la disposition des secteurs des consultants ○ Elaboration de notes techniques ○ Présentation des documents disponibles ○ Mise à niveau des secteurs – (relais entre les différents secteurs)		
Financements	Matériels / moyens nécessaires et évaluation des coûts # <u>Activité</u> : Mise à la disposition des secteurs des consultants <i>experts de la C.S./NEF</i> ➤ . Elaboration de TdR. ➤ . Recrutement # <u>Activité</u> : Elaboration de notes techniques études # <u>Activité</u> : Présentation des documents disponibles ateliers, édition # <u>Activité</u> : Mise à niveau des secteurs – (relais entre les différents secteurs)		
Indicateurs	- Notes techniques élaborées - Identification, sélection et préparation des consultants - Editions de documents		
		TOTAL : pm	

DSRP	SUIVI DU DSRP CELLULE DE SUIVI		Fichier : FP Module 1_1 Version : 1
Module 3	Le suivi de l'articulation des politiques sectorielles à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté		
Module 3.3	Etudes		
Objectifs	▪ faire le bilan des politiques sectorielles et des programmes multisectoriels ▪ établir des passerelles entre les politiques sectorielles convergent ▪ compléter les informations nécessaires à la réalisation des objectifs		
Activités	○ Réalisation d'études complémentaires ○ Monographies		
Financements	Matériels / moyens nécessaires et évaluation des coûts		
	# <u>Activité</u> : Réalisation d'études complémentaires (2003 – 2005) ➤ . Elaboration de TdR. ➤ Choix des thèmes ➤ . Recrutement et réalisation ➤ . Validation des travaux de consultants # <u>Activité</u> : Monographies (2003 – 2005) total : pm total : pm		
Indicateurs	- Rapports d'études - Rapports d'études monographiques		
		TOTAL : pm	

DSRP	SUIVI DU DSRP CELLULE DE SUIVI	Fichier : FP Module 1_1 Version : 1
Module 4	Suivi de la mobilisation et de l'absorption des ressources	
Module 4.1	▪ Suivi des dépenses auprès des services dépen- siers	
Objectifs	○ Suivre la mise en œuvre des recommandations sur le circuit des ressources, leur mobilisation et l'évaluation de leur utilisation. ○ établir des passerelles entre les services dépen- siers et les services du MEF ○ identifier les points forts et les faiblesses et lacunes ○ alerter à temps en fournissant aux divers acteurs et décideurs les informations utiles	
Activités	▪ Suivi l'exécution des services dépen- siers es ▪ Appui et renforcement des capacités aux personnels des services impliqués ▪ Suivi des procédures ▪ Information et alerte	
Financements	Matériels / moyens nécessaires et évaluation des coûts # <u>Activité : Suivi de l'exécution des services dépen- siers</u> ➤ . études (2003 – 2005) total : pm # <u>Activité : Appui et renforcement des capacités aux personnels des services impliqués.</u> ➤ . # <u>Activité : Suivi des procédures (2003 – 2005)</u> total : pm TOTAL : pmr	
Indicateurs	- Elaboration de rapport sur l'état d'exécution et les procédures - Comptes rendus réguliers de réunions entre les services concernés	

DSRP	SUIVI DU DSRP	Fichier : FP Module 1_1
Module 5	CELLULE DE SUIVI	Version : 1
Module 5.1	l'information et la communication	
	■ SIG	
Objectifs	☐ assurer une équité dans l'accès aux informations relatives à la stratégie de réduction de la pauvreté ☐ favoriser une meilleure appropriation et les échanges entre acteurs	
Activités		
Financements	Matériels / moyens nécessaires et évaluation des coûts # <u>Activité : Elaboration d'un SIG sur la pauvreté au Sénégal en 2003</u> > . > . total : 20 000 000 # <u>Activité : Mise à jour du SIG. 2004 - 2005</u> > . # <u>Activité : production d'information aux acteurs en 2003 - 2005</u> > . > . total : 10 000 000 total : pm Total : 30 000 000	
Indicateurs	- Existence du SIG - Niveau de satisfaction des utilisateurs - Nombre de visiteurs du SIG	

DSRP	SUIVI DU DSRP	Fichier : FP Module 1_1
Module 5	CELLULE DE SUIVI	Version : 1
	L'information et la communication	
Module 5.2	▪ Mise en place d'un portail au développement ▪ Site WEB	
Objectifs	□ assurer une transparence dans le mise en œuvre les acteurs □ assurer une équité dans l'accès aux informations relatives à la stratégie de réduction de la pauvreté □ favoriser une meilleure appropriation et les échanges entre acteurs	
Activités	Mise à jour du site 2003 – 2004 - 2005 Mise en place d'un portail au développement	
Financements	Matériels / moyens nécessaires et évaluation des coûts <u># Activité : Mise à jour du site</u> ➤ . Collecte des informations auprès des acteurs ➤ . Mise à jour du site total : 19 463 000 <u># Activité : Mise en place d'un portail au développement 2003</u> ➤ Développement des application ➤ Achat de matériel ➤ Consultation total : 37 366 512 Total : 56 829 512	
Indicateurs	- SIG renseigné et mis à jour régulièrement - Fonctionnalité du SIG - Existence d'un portail au développement	

DSRP	SUIVI DU DSRP	Fichier : FP Module 1_1
	CELLULE DE SUIVI	Version : 1
Module 5	L'information et la communication	
Module 5.3	Bulletin d'information	
Objectifs	☐ informer et de sensibiliser toutes les composantes de la société civile et le grand public sur le processus de mise en oeuvre du DSRP ☐ assurer une transparence dans le mise en œuvre les acteurs ☐ assurer une équité dans l'accès aux informations relatives à la stratégie de réduction de la pauvreté ☐ favoriser une meilleure appropriation et les échanges entre acteurs	
Activités	- recueil des informations - édition diffusion	
Financements	Matériels / moyens nécessaires et évaluation des coûts # <u>Activité</u> recueil des informations en 2003 # <u>Activité</u> édition en 2003 - 2005 total : pm ➤ <u>consultant</u> ➤ <u>reproduction</u> total : pm # <u>Activité ...</u> diffusion ➤ . . total : pm TOTAL : pm	
Indicateurs	- régularité de la diffusion - niveau de satisfaction des acteurs - nombre d'exemplaires distribués	

DSRP	SUIVI DU DSRP CELLULE DE SUIVI	Fichier : FP Module 1_1 Version : 1
Module 5	l'information et la communication	
Module 5.4	Autres activités communication	
Objectifs	☐ informer et de sensibiliser toutes les composantes de la société civile et le grand public sur le processus de mise en oeuvre du DSRP ☐ assurer une transparence dans le mise en oeuvre les acteurs ☐ assurer une équité dans l'accès aux informations relatives à la stratégie de réduction de la pauvreté ☐ favoriser une meilleure appropriation et les échanges entre acteurs	
Activités		
Financements	Matériels / moyens nécessaires et évaluation des coûts <u># Activité Etude sur la stratégie de communication 2003 - 2005</u> total : pm <u># Activité Organisation d'activités de presse 2003 - 2005</u> > .consultants > .location salle et collation total : pm <u># Activité :Autres</u> > . total : pm Total : pm	
Indicateurs	- importance des activités de communication organisées - mise en œuvre des stratégies de communication - existence d'une stratégie de communication	

DSRP	SUIVI DU DSRP	Fichier : FP Module 1_1
	CELLULE DE SUIVI	Version : 1
Module 6	coordination et gestion	
Objectifs	▪ coordonner les activités de suivi du DSRP ▪ veiller à l'exécution des tâches selon le planning retenu ▪ organiser la rédaction des documents techniques ▪ organiser les concertations	
Activités	▪ Gestion comptable et administrative. ▪ Organisation séminaires / ateliers des organes de pilotage ▪ Fonctionnement des organes de pilotage et de suivi ▪ Formation (voyages d'études, séminaires et ateliers) ▪ Equipement et gestion logistique ▪ Gestion des relation avec les partenaires	
Financements	Matériels / moyens nécessaires et évaluation des coûts # <u>Activité Gestion comptable et administrative</u> # <u>Activité Organisation séminaires / ateliers des organes de pilotage.</u> total : pm # <u>Activité Fonctionnement des organes de pilotage et de suivi</u> total : pm # <u>Activité Formation (voyages d'études, séminaires et ateliers).</u> total : pm # <u>Activité : Equipement et gestion logistique</u> total : pm # <u>Activité : Gestion des relations avec les partenaires</u> total : pm Total : pm	
Indicateurs	▪ Respect des délais d'exécution ▪ Taux de réalisation des activités	

ANNEXE 2

TERMES DE REFERENCE DES EXPERTS DE LA CELLULE

TERMES DE REFERENCES
POUR LES EXPERTS DE LA CSPLP

I - Contexte et Justification

La stratégie de réduction de la pauvreté initiée par le Gouvernement constitue le cadre de référence et de coordination de toutes les interventions en matière de lutte contre la pauvreté au Sénégal. Selon l'approche du DSRP, la définition et la mise en place d'une série exhaustive d'indicateurs pour le suivi des progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté constituent les priorités générales d'un système de suivi et d'évaluation.

Le suivi de la stratégie de réduction de la pauvreté vise les objectifs suivants : (i) le suivi du processus (*de la progression*) de la mise en œuvre de la stratégie ; (ii) l'évaluation de ses impacts à travers les indicateurs intermédiaires et de résultats ; (iii) le suivi et l'évaluation de l'exécution financière et (iv) la mise en place d'un système d'information.³ Ces objectifs et les actions correspondantes identifiées dans le DSRP doivent être traduites en plan d'opération par les acteurs chargés de la mise en œuvre.

L'exécution de ces fonctions de suivi de la stratégie est confiée à la Cellule de Suivi du Programme de Lutte Contre la Pauvreté qui assure les fonctions de secrétariat de l'*organe de pilotage au niveau central*. Elle assure la coordination technique et pratique de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté au niveau national, prépare les rapports pour les organes supérieurs, anime le partenariat et gère le réseau d'information. Elle a en charge les activités courantes de suivi, de coordination et d'évaluation de l'impact général de la stratégie de réduction de la pauvreté. Pour cela elle collabore avec les Directions et services techniques concernés et du niveau opérationnel de manière permanente à travers divers mécanismes notamment l'animation de groupes de travail.

Pour exécuter ces tâches, la CSPLP sollicite l'appui d'une équipe pluridisciplinaire d'experts en appui à la Cellule pour le pilotage de chacun des modules : (i) Suivi Quantitatif d'Impact de la mise en œuvre de la SNRP, (ii) Suivi Qualitatif d'Impact de la mise en œuvre de la SNRP, (iii) Suivi de l'articulation entre les politiques sectorielles et le DSRP, (iv) Information Communication et (v) Coordination et gestion

³ Cf. DSRP page 37

Cette équipe est composée :

- Un statisticien-économiste
- Un socio-économiste
- Un économiste
- Un informaticien
- Un gestionnaire

II – Description des tâches

La Cellule du Programme de Lutte Contre la Pauvreté maître d'œuvre des activités de suivi du DSRP a traduit ces objectifs en modules d'intervention que sont :

Module 1 : Suivi Quantitatif d'Impact de la mise en œuvre de la SNRP

La stratégie nationale de réduction de la pauvreté va être suivie sur le plan quantitatif et qualitatif. Sur le plan quantitatif les services d'état ainsi que des services spécialisés des ministères réexamineront leurs méthodologies en mettant accent sur les aspects qui donnent des informations à propos de la réduction de pauvreté. L'enquête ESAM II en phase d'exploitation et les enquêtes de perception de la pauvreté (volet statistique) fourniront la base quantitative de la mise en œuvre de la SNRP.

Les objectifs du suivi quantitatif sont :

- suivre les indicateurs du DSRP
- faire périodiquement le bilan des enquêtes quantitatives entreprises par des services statistiques des ministères et des services spécialisés
- faire des propositions pour mieux saisir statistiquement la situation des ménages pauvres

Module 2 : Suivi Qualitatif d'Impact de la mise en œuvre de la SNRP

Sur le plan qualitatif l'approche sera le prolongement des activités entreprises au cours de l'élaboration du DSRP, telles que des enquêtes de perception de pauvreté, des consultations régionales.

Cette approche doit assurer

- (iv) une production de données qualitatives qui permettent (en complémentarité avec des données quantitatives) d'élaborer périodiquement de nouveaux documents de stratégie de lutte contre la pauvreté et d'améliorer des programmes en cours,
- (v) une participation de tous les acteurs de développement : gouvernement, secteur privé, société civile, bailleurs de fonds,
- (vi) des cycles de restitution aussi bien aux instances politiques qu'aux groupes cibles : les hommes et femmes pauvres,

Les objectifs du suivi qualitatif sont :

- constater les changements intervenus
- répondre aux nouveaux termes de références formulés par la CSPLP
- compléter et approfondir les enquêtes quantitatives.

Module 3 : Suivi de l'articulation entre les politiques sectorielles et le DSRP

Le gouvernement du Sénégal a retenu d'élaborer un cadre stratégique de réduction de la pauvreté, focalisé sur l'essence de la stratégie en laissant aux documents sectoriels le soin de développer le détail des projets. En effet, la stratégie de mise en œuvre prévoit que des instances de pilotage au niveau décentralisé se chargeront de définir les plans d'opérations en tenant compte de leurs réalités respectives. En outre, chaque secteur devra élaborer des documents détaillés de stratégie opérationnelle, ainsi qu'un programme d'actions cohérent en vue de la réalisation des objectifs consignés dans le DSRP.

Les objectifs sont :

- faire le bilan des politiques sectorielles et des programmes multisectoriels
- établir des passerelles entre les politiques sectorielles convergent
- identifier les points forts et les faiblesses et lacunes
- proposer des corrections pour mieux recentrer les politiques sectorielles aux besoins objectifs de réduction de la pauvreté.

Module 4 : Information Communication

La démarche transparente de partage de l'information⁴ durant le processus d'élaboration et de préparation de la mise en œuvre du DSRP, a renforcé l'appropriation et la mobilisation des acteurs autour de la stratégie de réduction de la pauvreté par la mise en œuvre. Pour maintenir cette dynamique les objectifs suivants seront poursuivis à travers ce module.

- informer et de sensibiliser toutes les composantes de la société civile et le grand public sur le processus de mise en œuvre du DSRP
- assurer une transparence dans la mise en œuvre les acteurs
- assurer une équité dans l'accès aux informations relatives à la stratégie de réduction de la pauvreté
- favoriser une meilleure appropriation et les échanges entre acteurs
- élaborer le rapport annuel d'avancement et de mise à jour de la stratégie

Module 5 : coordination et gestion

Les objectifs

- coordonner les activités de suivi du DSRP
- veiller à l'exécution des tâches selon le planning retenu
- organiser la rédaction des documents techniques
- organiser les concertations
- piloter les activités d'évaluation

⁴ Mise à la disposition des acteurs de tous les rapports d'étape, notamment à travers le site Internet du Ministère de l'Economie et des Finances du Sénégal () au fur et à mesure de leur disponibilité auprès du Comité Technique.

Profil de l'expert Statisticien -Economiste chargé du Suivi Quantitatif

Qualification et Expérience :

Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur statisticien- économiste

Avoir une bonne connaissance de l'économie sénégalaise

Avoir une expérience confirmée dans l'élaboration, le traitement et l'analyse d'indicateurs et les enquêtes statistiques sur les conditions de vie des ménages

Avoir une très bonne connaissance de l'outil informatique (traitement de texte, tableurs, base de données et logiciels économétriques)

Avoir de bonnes capacités à travailler en groupe

Avoir une bonne connaissance de la problématique de la pauvreté au Sénégal, en particulier le DSRP

Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans

Fonction et attributions spécifiques :

Sous la supervision du Coordonnateur de la CSPLP, le Statisticien-économiste doit travailler en étroite collaboration avec les autres experts , participer aux différentes tâches de la CSPLP (cf TdR), notamment l'administration de la base de données, la préparation et la synthèse des études, le pilotage du dispositif de suivi de la Stratégie. Il devra participer activement à la coordination des activités la CSPLP permanent et à l'organisation du processus participatif.

Lieu : L'expert sera basé à Dakar. Il pourrait souvent se déplacer à l'intérieur du pays.

Durée : trente six (36) mois

Profil de l'expert Socio-Économiste chargé du Suivi Qualitatif et Participatif

Qualification et Expérience :

Etre titulaire d'un diplôme supérieur de sociologie

Avoir une bonne connaissance de l'économie sénégalaise

✱ Avoir une expérience confirmée dans l'élaboration, le traitement et l'analyse qualitative

✱ Avoir une très bonne connaissance des approches participatives

✱ Avoir une très bonne connaissance du fonctionnement des organisations de la société civile

Avoir de bonnes capacités à travailler en groupe

Avoir une bonne connaissance de la problématique de la pauvreté au Sénégal, en particulier le DSRP

Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans

Fonction et attributions spécifiques :

Sous la supervision du Coordonnateur de la CSPLP, le socio-économiste doit travailler en étroite collaboration avec les autres experts, participer aux différentes tâches de la CSPLP (cf TdR), notamment la préparation et la synthèse des études, le pilotage du dispositif de suivi de la Stratégie. Il devra participer activement à la coordination des activités de la CSPLP et à l'organisation du processus participatif.

Lieu : L'expert sera basé à Dakar. Il pourrait souvent se déplacer à l'intérieur du pays.

Durée : trente six (36) mois

Profil de l'expert Economiste chargé du suivi de l'articulation Politiques sectorielles - DSRP

Qualification et Expérience :

Etre titulaire d'un diplôme supérieur d'économie

X Avoir une bonne connaissance en macroéconomie et de la situation économique du Sénégal
Avoir une expérience confirmée dans l'élaboration, le traitement et l'analyse des données économiques

Avoir une très bonne connaissance de l'outil informatique (traitement de texte, tableurs, base de données et logiciels économétriques)

Avoir de bonnes capacités à travailler en groupe

Avoir une bonne connaissance de la problématique de la pauvreté au Sénégal, en particulier le DSRP

Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans

Fonction et attributions spécifiques :

Sous la supervision du Coordonnateur de la CSPLP, l'économiste doit travailler en étroite collaboration avec les autres experts, participer aux différentes tâches de la CSPLP (cf TdR), notamment la préparation et la synthèse des études, le pilotage du dispositif de suivi de la Stratégie. Il devra participer activement à la coordination des activités la CSPLP et à l'organisation du processus participatif.

Lieu : L'expert sera basé à Dakar. Il pourrait souvent se déplacer à l'intérieur du pays.

Durée : trente six (36) mois

Profil de l'expert Informaticien chargé du Système d'information

Qualification et Expérience :

Etre titulaire d'un diplôme en informatique

- ✕ Avoir une expérience confirmée dans l'élaboration , le traitement et l'analyse des bases de données
- ✕ Avoir des compétences en « Publication Assistée par Ordinateur » (PAO) et en Système d'Information Géographique (SIG), administration de réseau
- Avoir de bonnes capacités à travailler en groupe

Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans

Fonction et attributions spécifiques :

Sous la supervision du Coordonnateur de la CSPLP, l'informaticien doit travailler en étroite collaboration avec les autres experts, participer aux différentes tâches de la CSPLP (cf TdR). Il est responsable de la préparation et la synthèse des informations à publier, de la gestion du site Internet et du SIG, du suivi des plannings de travail de la CSPLP et de toutes autres activités de la CSPLP dans le domaine de l'informatique.

En outre, il appuiera les services régionaux et les points focaux dans le cadre de leur mission de suivi de la stratégie.

Lieu : L'expert sera basé à Dakar. Il pourrait souvent se déplacer à l'intérieur du pays.

Durée : trente six (36) mois

ANNEXE 3

EXTRAITS DU DSRP CONCERNANT LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DSRP.

4. Mise en œuvre de la Stratégie

4.1.1 PRINCIPES DIRECTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE

193. La mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté sera régie par les principaux principes directeurs que sont la proximité, le faire-faire, la transparence, la participation, la célérité, la complémentarité et la synergie.
194. en vertu du principe de **proximité**, les lieux de décision concernant la mise en œuvre des interventions relatives à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté doivent être le plus proche possible des bénéficiaires et de leur lieu de résidence ;
195. en vertu du principe du **faire-faire**, l'Etat reconnaît que la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté n'est pas l'affaire seulement des instances officielles et administratives, mais également celle des collectivités locales, des acteurs de la société civile et du secteur privé ;
196. en vertu du principe de **transparence**, il conviendra de mettre en place aux différents niveaux d'intervention, une série de mécanismes garantissant la visibilité et le contrôle, de façon à établir l'équilibre entre responsabilité et autonomie ;
197. en vertu du principe de **participation**, les bénéficiaires des projets et programmes de pauvreté doivent être associés à toute décision les concernant personnellement ;
198. En vertu du principe d'**équité**, l'égalité des droits et de responsabilités dans l'implication des différentes parties doit être garantie en prenant en compte les différences de genre, les inégalités sociales ainsi que les spécificités régionales et locales dans le pilotage et l'exécution du DSRP et dans les différents domaines d'activités de lutte contre la pauvreté.
199. en vertu du principe de **célérité**, il conviendra d'adopter des procédures qui assurent à la fois la rapidité et la transparence dans les décaissements, la passation et l'exécution des marchés ;
200. en vertu du principe de **complémentarité et de synergie**, la stratégie doit viser la combinaison efficiente des moyens et des ressources en vue d'optimiser les résultats.

4.4.2 INSTRUMENTS ET PROCEDURES DE MISE EN ŒUVRE

201. Dès son approbation par les conseils de la Banque Mondiale et du FMI, le DSRP servira de cadre opérationnel aux contributions des partenaires au développement à la lutte contre la pauvreté. Le DSRP est appelé à devenir un cadre de référence à l'élaboration des plans sectoriels de développement et des programmes d'investissement, tout en exerçant une influence positive sur les différents instruments de planification au niveau local.
202. Les programmes sectoriels seront considérés comme les principaux instruments de mise en œuvre du DSRP. De tels programmes décriront de manière détaillée et pour les différents secteurs considérés, les objectifs à atteindre, la nature des activités à mettre en œuvre, les zones d'intervention, le calendrier d'exécution des activités et les résultats attendus.
203. Ces programmes constitueront un cadre suffisamment souple pour permettre une meilleure coordination des activités des bailleurs de fonds qui auront la possibilité d'apporter leur assistance dans les domaines où ils ont des avantages comparatifs.
204. Par ailleurs, l'attention particulière que le DSRP accorde aux impératifs de bonne gestion publique, en particulier au niveau du budget de l'État, implique que les résultats qui sont définis dans le DSRP et auxquels est axée la stratégie de réduction de la pauvreté soient fondés, d'une

part, sur l'amélioration du système d'information pour éclairer les choix budgétaires et, d'autre part, sur l'amélioration du processus budgétaire.

205. L'intégration dans le processus budgétaire des fonds mobilisés dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté semble nécessaire pour plusieurs raisons : l'intégration des fonds de lutte contre la pauvreté dans le budget global permettra d'éviter les doubles emplois et de créer une synergie des dépenses. Une telle intégration des fonds de lutte contre la pauvreté dans le processus budgétaire confirmerait le DSRP dans son rôle de consolidation du lien entre allègement de la dette et réduction de la pauvreté.
206. Compte tenu de ces considérations, il s'avère important que les ressources mobilisées dans le cadre de la réduction de la pauvreté soient intégrées dans le processus de planification et de programmation de l'Etat en s'assurant de toute la transparence et l'esprit de responsabilité requis dans la gestion des apports pour le financement d'activités identifiées dans le DSRP. A cet égard, les priorités porteront sur les besoins spécifiques de base et sur les zones les plus pauvres (milieu rural, périphérie des villes).
207. Une fois estimé le coût des activités prioritaires de la stratégie, les obligations de résultats qui s'imposent à tous les acteurs requièrent que les ressources affectées à leur financement proviennent en priorité de la contribution de l'Etat, de l'allègement de la dette et de l'assistance des partenaires au développement et soient mobilisées, utilisées et leur impact évalué de façon coordonnée, partagée et transparente. Il est envisagé, dans une phase transitoire en attendant des réformes larges (profondes) couvrant l'ensemble des finances publiques, des mécanismes de simplification portant sur l'ensemble des dépenses du programme d'actions prioritaires.
208. Enfin, les dispositions décrites ci-dessus visent à assurer une prise en charge opérationnelle de la participation et du lien étroit à préserver entre allègement du poids de la dette et réduction de la pauvreté. A cet égard, il est attendu que la mise en œuvre de la stratégie soit l'occasion de bâtir et entretenir un nouveau partenariat avec les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux qui sont, en particulier, interpellés pour coordonner leurs concours en termes de volumes mobilisés, de procédures et de suivi-évaluation. Au nom de ce nouveau partenariat, il est attendu des bailleurs de fonds qu'ils privilégient l'assistance budgétaire sur au moins trois années et intègrent les fonds destinés à des projets dans une approche de programme sectoriel ou au sein de mécanismes de panier commun de ressources, au moins pour le financement des activités prioritaires de la stratégie de réduction de la pauvreté.
209. A moyen terme, l'Etat généralisera l'expérience des budgets par objectifs initiés dans les secteurs de l'éducation et de la santé, au sein d'un cadre de dépenses publiques à moyen terme, cohérent avec la législation sur la décentralisation et conforme aux standards internationaux de transparence.

4.4.3. CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN OEUVRE ET DE SUIVI EVALUATION DU DSRP

210. Les différents acteurs (Etat, collectivités locales, société civile, secteur privé, bailleurs de fonds) auront pour responsabilité de s'assurer que le programme touche effectivement les populations ciblées. Dans le souci de parvenir à cette fin, il s'avère nécessaire d'établir des réseaux d'interlocuteurs et de représentants des populations cibles comprenant notamment les agents des services déconcentrés ou décentralisés, les élus locaux, les dirigeants d'organisations communautaires telles que les associations villageoises de développement, les groupements féminins, les organisations de jeunes et les associations professionnelles, de façon plus générale, les organisations de la société civile.
211. En s'appuyant sur les principes de base de la stratégie et en s'inscrivant dans une dynamique de cohérence avec les options fortement affirmées dans le cadre de la décentralisation, le cadre institutionnel de mise en œuvre du DSRP peut être articulé autour de deux niveaux : le niveau stratégique et le niveau opérationnel.

212. Le niveau stratégique est celui de la définition et de la formulation des politiques tandis que le niveau opérationnel est celui de l'exécution des politiques : ce dernier niveau est le domaine des programmes et projets et doit être exercé à travers les comités de pilotage. Une claire distinction de ces deux niveaux contribuera à la mise en place de conditions assurant la bonne exécution des politiques, programmes et projets et l'atteinte des résultats escomptés.
213. Dès lors, le souci du Gouvernement est de s'assurer que les actions que mèneront les partenaires sont en cohérence les unes par rapport aux autres et que sur le terrain, les interventions obéissent aux priorités définies dans le DSRP et sont sous la responsabilité des organes suivants : (i) un conseil interministériel d'orientation et de décision présidé par le Premier Ministre; (ii) des organes de pilotage au niveau central (présidé par le Ministre de l'Economie et des Finances) et au niveau régional (présidé par le Gouverneur) qui sont les maîtres d'œuvre du programme; (iii) des organes de suivi et d'évaluation technique en appui aux organes de pilotage qui assurent la mise en œuvre.
214. Les organes de pilotage aussi bien au niveau national que régional et de suivi évaluation mobilisent l'ensemble des acteurs que sont l'administration, les collectivités locales, la société civile et le secteur privé. Le programme sera exécuté par les divers acteurs du développement qui travaillent à la base. Les bailleurs de fonds seront associés aux organes de suivi et d'évaluation. Il sera mis en place un dispositif d'information capable de faciliter une meilleure liaison entre les différents organes (cf organigramme en annexe).
215. La mise en place d'un système de suivi et d'évaluation est essentielle pour juger de la progression réalisée en direction des objectifs visés et des résultats à atteindre. Elle vise les objectifs suivants : (i) le suivi du processus (*de la progression*) de la mise en œuvre de la stratégie; (ii) l'évaluation de ses impacts à travers les indicateurs intermédiaires et de résultat; (iii) le suivi et l'évaluation de l'exécution financière et (iv) la mise en place d'un système d'information.

Mise en œuvre et suivi évaluation

Domaine/Secteurs	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires
	Assurer le suivi de la mise en œuvre du DSRP	Préparation d'un document sur les mécanismes de simplification des procédures portant sur les dépenses du programme d'actions prioritaires avant septembre 2002 Préparation d'un plan d'actions pour accroître le taux d'exécution des dépenses en capital avant fin juillet 2002 * Préparation d'un document sur le suivi - évaluation de la mise en œuvre du DSRP avant fin juillet 2002* Equipement et fonctionnement des organes de pilotage et de suivi Activités d'animation et de communication Mise en place avant fin 2002 d'un Institut National de la Statistique pour renforcer la fiabilité et l'impartialité des données Programme de renforcement des capacités des populations et des organisations de la société civile dans la maîtrise d'œuvre de projets et programmes

* Ces documents seront discutés dans le cadre d'un séminaire sur la mise en œuvre du DSRP avant fin décembre 2002.

ANNEXE 4

**BUDGETS PREVISIONNEL ET
INTERIMAIRE**

Budget prévisionnel : 2003 - 2005

	Quantité	CU	Montant	2003	2004	2005
Informatique (Equipements)						
Matériel informatique CSPLP	8	1850000	57 350 000 14 800 000	57 350 000 14 800 000	0	0
(8 ordinateurs + imprimantes pour les 5 experts, le coordonnateur, pour le secrétariat et le gestionnaire)						
Matériel informatique Ministères techniques						
- ordinateurs	12	1850000	22 200 000	22 200 000		
Matériel informatique Unités régionales CS						
- ordinateurs	11	1850000	20 350 000	20 350 000		
Equipement Bureaux						
Matériel / Mobilier de bureau			51 000 000	43 750 000	0	0
- bureau ministre + Fauteuil	1	750000	750000	750 000		
- bureau 1/2 ministre + fauteuil	8	500 000	4 000 000	4 000 000		
salle de conférence (Equipement: Table de conférence, data show,,)	1	3000000	10 250 000	3 000 000	0	0
Travaux de réfection de bureau	12	3 000 000	36 000 000	36 000 000		
Véhicule	1	25000000	25 000 000	22 000 000	1 500 000	1 500 000
Achat de véhicule Berline	1	17000000	17 000 000	17 000 000	0	0
Réparation et entretien		8000000	8 000 000	5 000 000	1 500 000	1 500 000
Personnel Consultants de la Cellule			265 020 000	88 340 000	88 340 000	88 340 000
Coordonnateur	36	1 625 000	58 500 000	19500000	19500000	19500000
Expert statisticien/Administrateur de données	36	1 400 000	50 400 000	16800000	16800000	16800000
Expert Economiste	36	1 400 000	50 400 000	16800000	16800000	16800000
Expert socio-économiste	36	1 400 000	50 400 000	16800000	16800000	16800000
Expert Informaticien	36	1 250 000	45 000 000	15000000	15000000	15000000
Gestionnaire	36	1 250 000	45 000 000	15000000	15000000	15000000
Services de consultant(h/mois)		10 320 000	10 320 000	3 440 000	3 440 000	3 440 000
Etudes aux niveaux CSPLP et Unités Régionale						
Enquêtes Quantitatives	6	6500000	39 000 000	13000000	13000000	13000000
Etudes sur le secteur informel	1	10000000	10 000 000	10000000		
Indicateurs de genre	1	6000000	6 000 000	6000000		
Matrices de Comptabilité Sociale régionales	2	7000000	14 000 000	7000000	0	7000000
Enquêtes perception		66000000	66 000 000	6000000	30000000	30000000
Economies locales		65000000	65 000 000	21 666 667	21 666 667	21 666 667
Formations			50 000 000	38 000 000	6 000 000	6 000 000
SAS/ORACLE	4	5000000	20 000 000	20 000 000		
Prise en compte de l'aspect genre	1	3000000	3 000 000	3 000 000		
Base de données - collecte et traitement (local)	2	4500000	9 000 000	9 000 000		
Séminaire/ Ateliers	4	4500000	18 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
FONCTIONNEMENT						
Personnel d'appui			126 884 500	42 294 833	42 294 833	42 294 833
Chauffeur	36	240000	8 640 000	2 880 000	2 880 000	2 880 000
Secrétaire assistante	36	360000	12 960 000	4 320 000	4 320 000	4 320 000
Agent de courrier	36	150000	5 400 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000
Carburant (CSPLP + Unités régionales)	14000	450	6 300 000	2100000	2100000	2100000

Communication (CSPLP et Unités régionales)						
Téléphone(nombre de bimestres + frais d'installation)+internet	828	108194	89 584 500	29861500	29861500	29861500
régionales)						
Rames de papier	100	4000	4 000 000	1333333	1333333	1333333
Encre imprimante	12	95000	400000	133333	133333	133333
Encre photocopieuse	8	25000	1140000	380000	380000	380000
Master	8	50000	200000	66667	66667	66667
Petit matériel		1860000	400000	133333	133333	133333
			1860000	620000	620000	620000
Portail du Développement (site + équipement)	1	37 366 512	37 366 512	37 366 512		0
SIG + WEB	1	49 463 000	49 463 000	49 463 000	0	0
Base de données		66 320 488	66 320 488	40 000 000	13160244	13160244
SOUS TOTAL						
IMPREVUS / HAUSSE DE PRIX 5%	0,05		928 404 500	482 231 012	215 961 744	222 961 744
			46 420 225	24 111 551	10 798 087	11 148 087
TOTAL BUDGET PREVISIONNEL			974 824 725	506 342 563	226 759 831	234 109 831

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
CELLULE DE SUIVI DU PROGRAMME DE LUTTE
CONTRE LA PAUVRETE (CSPLP/MEF)

PHASE INTERMEDIAIRE

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le DSRP est un document de politique économique pour la croissance et la réduction de la pauvreté. Il intègre la dimension pauvreté dans la stratégie de développement et les politiques macroéconomiques et sectorielles.

La finalité du DSRP est de créer, d'une part, un environnement macro-économique et institutionnel structurant, favorable à la croissance et à l'accroissement de la compétitivité de l'économie et, d'autre part, les conditions de participation effective des populations à la réalisation et au bénéfice des fruits de cette croissance, tout en mettant l'accent sur l'amélioration de leur revenu et de leur accès aux services sociaux essentiels de base.

Du fait de la multiplicité des acteurs et de la diversité des niveaux d'intervention et compte tenu de la volonté de garantir la dynamique participative, le cadre institutionnel du DSRP est articulé autour de deux niveaux : le niveau stratégique et le niveau opérationnel.

Le niveau stratégique est placé sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) qui coordonne le processus global de formulation, de mobilisation des ressources, de programmation, de gestion des engagements internationaux et de suivi global de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté.

Le cadre organisationnel du DSRP vise une coordination centrale souple avec la participation active des niveaux opérationnels et d'une pleine responsabilisation des acteurs dans le suivi opérationnel de leur secteur ou domaine. Il est articulé autour des organes suivants :

Un Conseil interministériel d'orientation et de décision présidé par le Premier Ministre ; une fois la politique définie, il évalue de façon périodique la mise en œuvre.

Un organe de pilotage au niveau central, présidé par le Ministre de l'Economie et des Finances du fait de ses attributions dans la conduite de la Politique économique et de la programmation / budgétisation des ressources destinées à financer le développement national..

Les organes de pilotage aussi bien au niveau national que régional et de suivi-évaluation mobilisent l'ensemble des acteurs que sont l'Administration, les collectivités locales, la société civile et le secteur privé. Le programme sera exécuté par les divers acteurs du développement qui travaillent à la base. Les bailleurs de fonds seront associés aux organes de suivi et d'évaluation. Il sera mis en place un dispositif d'information capable de faciliter une meilleure liaison entre les différents organes.

OBJECTIFS DE SUIVI DU DSRP

La stratégie de réduction de la pauvreté initiée par le Gouvernement constitue le cadre de référence et de coordination de toutes les interventions en matière de lutte contre la pauvreté au Sénégal. Selon l'approche du DSRP, la définition et la mise en place d'une série exhaustive d'indicateurs pour le suivi des progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté constituent les priorités générales d'un système de suivi et d'évaluation.

Le suivi de la stratégie de réduction de la pauvreté vise les objectifs suivants : (i) le suivi du processus (*de la progression*) de la mise en œuvre de la stratégie ; (ii) l'évaluation de ses impacts à travers les indicateurs intermédiaires et de résultats ; (iii) le suivi et l'évaluation de l'exécution financière et (iv) la mise en place d'un système d'information.¹

Ces objectifs et les actions correspondantes identifiées dans le DSRP doivent être traduites en plan d'opération par les acteurs chargés de la mise en œuvre.

Les différentes activités prévues avant janvier 2003 devraient permettre aux organes de suivi de démarrer dans de bonnes conditions le processus de mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques qui découlent sont :

- Mettre en place des outils d'analyse et d'aide à la décision afin de renforcer les capacités des différents acteurs impliqués dans le processus.
- Mettre en place un système informatisé de suivi-évaluation de la stratégie de lutte contre la pauvreté
- Mettre en place un système d'informations accessible avec internet par tous les acteurs
- Produire et diffuser des documents qui rendent compte des performances de la politique nationale de réduction de la pauvreté
- Produire annuellement des rapports d'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie
- Mettre à jour, à la lumière de performances réalisées, la matrice des actions et sa budgétisation
- Mettre en place le dispositif de suivi de la mise en œuvre avant janvier 2003.

Dans ce cadre, la cellule de suivi entend mener un certain nombre d'activités afin de mieux poursuivre les objectifs de suivi et de mise en œuvre de la stratégie. Il est à cet effet nécessaire, avant le démarrage effectif des opérations de pilotage, de :

- rassembler les principaux producteurs et utilisateurs de statistiques ;
- faire le bilan de la couverture, de l'actualité, de la qualité et la pertinence des données statistiques ;
- identifier les lacunes des données, voir dans quelle mesure l'amélioration des systèmes existants peut contribuer à les combler ;
- améliorer et déterminer les domaines dans lesquelles des séries nouvelles de données sont nécessaires ;
- évaluer les besoins d'information à court et moyen terme, liés au suivi de la stratégie de réduction de la pauvreté ;

¹ Cf. DSRP page 37

- mettre en évidence les actions de renforcement des capacités nécessaires pour atténuer les contraintes éventuelles au niveau des ressources humaines et techniques, et d'ordre institutionnel, auxquelles se heurtent la production et l'utilisation des données statistiques nécessaires au suivi de la stratégie de réduction de la pauvreté.
- déterminer les actions prioritaires et les mesures qui visent à augmenter durablement la disponibilité d'informations statistiques de qualité pour le suivi de la stratégie de réduction de la pauvreté ;
- organiser le séminaire de mise en œuvre du DSRP

ACTIVITES REALISEES DEPUIS LA FINALISATION DU DSRP

Vulgarisation du DSRP

Des séries de rencontres ont été organisées par les acteurs de la vie socioéconomique depuis l'adoption du DSRP par le Gouvernement. La plupart des questions abordées au cours de ces rencontres tournent autour des mécanismes de mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté.

• *Ateliers régionaux de restitution du DSRP*

Les ateliers régionaux, organisés dans tout le pays, avaient pour objectifs : (i) d'informer les acteurs régionaux sur l'état d'avancement du processus du DSRP, (ii) de sensibiliser les acteurs régionaux sur les enjeux du DSRP et (iii) de recueillir les avis et recommandations des acteurs sur la mise en œuvre de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté.

Ils ont permis aux acteurs régionaux de déclencher le processus d'appropriation de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté.

Au cours des ateliers de restitution du DSRP, les acteurs ont mis en place des groupes de travail, constitués autour des Comités d'Animation des Consultations Régionales du DSRP, qui sont chargés de l'élaboration des documents régionaux sur la mise en œuvre du DSRP.

Ces documents seront présentés par les représentants des acteurs régionaux lors du séminaire sur les mécanismes de mise en œuvre du DSRP.

• *Autres rencontres et échanges avec les acteurs*

- Séminaire organisé par le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE)
- Séminaire sur le DSRP et le NEPAD organisé par le Collectif de Organisations de la Société Civile
- Atelier de restitution du DSRP organisé par l'association des étudiants en sciences économiques et de gestion de l'UCAD
- Atelier sur « la stratégie nationale de désendettement » organisé le pôle régional de formation en gestion de la dette en Afrique de l'Ouest et du Centre

ACTIVITES A MENER AVANT JANVIER 2002

Au terme de l'identification des objectifs de la préparation de la cellule de suivi et des résultats atteints, les activités immédiates ont été identifiées. Elles sont retenues comme préalable au démarrage effectif des activités de mise en œuvre. Il s'agit pour cela de :

- Ateliers de préparation des plans d'opérations des ministères techniques

Pour faciliter la mise en œuvre de la stratégie, des ateliers de présentation restreints seront organiser dans tous les ministères techniques afin de renforcer la compréhension. En outre, une méthodologie d'articulation du DSRP aux politiques sectorielles, déjà testée, sera proposée aux différents acteurs des ministères et partenaires au développement.

- Organiser du séminaire national sur la mise en œuvre du DSRP

Le « Séminaire national sur la mise en œuvre du DSRP » devrait permettre aux acteurs de la vie socioéconomique de présenter et discuter entre eux les propositions concernant les modalités de mise en œuvre du DSRP consignées dans les documents techniques. Il regroupera environ 250 acteurs du développement au niveau national et régional représentant : les services étatiques, la société civile (ONG, syndicats, groupements féminins, associations religieuses, autorités traditionnelles, structures de formation et de recherche, presse publique et privée, organisations paysannes etc.), le secteur privé, les partenaires financiers et techniques.

- Restituer les résultats du séminaire national sur la mise en œuvre du DSRP

Des ateliers régionaux de restitution seront organisés avec la participation des acteurs impliqués dans le processus du DSRP.

- Finaliser la liste des indicateurs retenus pour le suivi

La liste des indicateurs retenus est encore à l'état de draft qu'il faudra finaliser. Pour cela, il est nécessaire de rencontrer l'ensemble des sectoriels et de manière individuelle afin de discuter des modalités de collecte, des définitions et de la pertinence de chacune des informations recherchées. Au terme de cette phase, un document synthétique sera élaboré pour faire l'état des lieux sur les indicateurs. Pour toutes les informations non mises à jour, c'est à dire non disponible entre 2000 et 2002, il sera question de définir une méthode de collecte pour faciliter la spécification des coûts de suivi. Cette activité n'engendre pas des coûts supplémentaires.

- Evaluer le coût de la collecte et du suivi de ces indicateurs

Les indicateurs identifiés et retenus doivent être renseignés afin d'élaborer une situation de référence. Avant le démarrage effectif de la mise en œuvre et en préparation des rencontres avec les sectoriels, il serait nécessaire de proposer des méthodologies et termes de références pour la collecte et l'analyse des indicateurs données devant servir au calcul de l'indicateurs. De manière spécifique, il importera de :

- rencontrer l'ensemble des sectoriels afin de finaliser les indicateurs et d'identifier les actions immédiates à entreprendre,
- établir un système de suivi intégrant les actions de la LDB de la DPS,
- rencontrer les régionaux pour élaborer et exécuter un plan d'opérations préliminaires.

Les prévisions budgétaires doivent prendre en compte les déplacements dans les services techniques régionaux pour tenir des séances de travail. Le coût estimatif des déplacements est pris en compte sous la rubrique suivante.

- Préparer les différents acteurs fournisseurs d'informations à la collecte et au suivi des données

L'aspect préparation des acteurs concernera les activités de sensibilisation et d'évaluation des capacités internes pour la fourniture et l'utilisation des données qualitatives et quantitatives. Dans le cadre de l'approche participative de l'évaluation, il importe de définir des méthodes adéquates à utiliser pour faire participer aussi bien les acteurs que les bénéficiaires des projets et programmes mis en œuvre. Cette activité nécessitera des déplacements dans toutes les régions pour un coût estimatif de **deux millions six cents soixante dix mille francs CFA (2 670 000 fca)**.

- Renseigner avant le démarrage effectif de la mise en œuvre l'ensemble des indicateurs retenus

Le renseignement des indicateurs découle directement de l'exécution proprement dite des approches définies pour les indicateurs qui n'ont aucune données fiables. Des méthodes d'experts peuvent permettre dans certains cas de faire des estimations moins biaisées afin d'obtenir une situation provisoire. Il sera question de compléter les données par ces genres d'exercices qui nécessiteront un minimum de recueil d'informations. A cet effet, des opérations de collecte (Exploitation des documents et base de données, monographies, interviews, etc.) seront menées pour un coût estimatifs de **5 millions de francs CFA**.

- Exploiter les enquêtes de perception de la pauvreté (version qualitative)

A l'effet d'élaborer le DSRP, une enquête importante de perception de la pauvreté a été réalisée sur l'ensemble du territoire national, par un groupe de consultants. Cette activité a engendré beaucoup d'informations utiles, qui ont servi d'orientations à la stratégie. Il importe dans cette phase, de mener une étude sur ces données qualitatives, pour faire une proposition détaillée pour le suivi et la mise en œuvre. Au terme de cette étude, des indicateurs qualitatifs seront identifiés selon le critère de pertinence et des recommandations seront faites pour améliorer le dispositif de suivi de la mise en œuvre de la stratégie.

- Mettre en place le dispositif institutionnel et de suivi

Afin d'éviter tout retard dans l'exécution des activités, les organes de pilotage et de suivi doivent être opérationnels avant janvier 2003 (équipements, achat et installation de matériels informatiques, de bureaux, élaboration des textes réglementaires ...).

Pour mettre en place le dispositif de suivi, la CSPLP s'appuie sur une équipe d'experts composée d'un socioéconomiste, d'un économiste, d'un statisticien-économiste, d'une assistante administrative. Cette équipe a appuyé le Comité Technique du DSRP dans l'animation du processus d'élaboration du DSRP et a été chargée de piloter les travaux préparatoires de la mise en œuvre de la stratégie, sous la responsabilité de la CSPLP.

Plan d'opérations intermédiaire : Octobre – Décembre 2002

Activités	Coût	Période
Ateliers d'élaboration des plans d'opérations des ministères techniques	21 294 000	Octobre - Décembre
Séminaire national sur la mise en œuvre	Cf cellule	Octobre
Restitution des résultats du séminaire	16 000 000	Novembre
Finalisation de la liste des indicateurs retenus pour le suivi	3 500 000	Octobre novembre
Préparation du coût de la collecte et du suivi de ces indicateurs	Missions de terrain	Octobre novembre
Renseignement des indicateurs	2 670 000	Novembre
Exploitation des enquêtes de perception de la pauvreté	5 000 000	Novembre
Mise en place du dispositif institutionnel	4 500 000	Novembre - Décembre
• Elaboration des textes	Missions de terrain	Novembre - Décembre
Mise en place du dispositif de suivi	Achat du matériel et équipement	Novembre - Décembre
• Matériels informatiques		
• Equipements bureaux		
Mission de terrain		
Carburant	3 000 000	Octobre - décembre
Fonctionnement de la Cellule (salaire experts, petit matériel, encre imprimantes, rames de papier,...)	2 800 000	
Total	21 800 000	Novembre - Décembre
	80 564 000	

Ce budget ne tient pas compte de l'achat du matériel et équipements.

Profil du gestionnaire chargé de la gestion administrative et financière

Qualification et Expérience :

Etre titulaire d'un diplôme en gestion

Avoir une expérience confirmée dans la gestion administrative et comptable et le suivi des projets

Avoir une connaissance des procédures des bailleurs de fonds, en particulier la Banque Mondiale

Avoir de bonnes capacités à travailler en groupe

Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans

Fonction et attributions spécifiques :

Sous la supervision du Coordonnateur de la CSPLP, le gestionnaire est responsable du suivi administratif, financier et logistique des activités de la CSPLP (cf TdR). Il doit travailler en étroite collaboration avec les autres experts.

Lieu : L'expert sera basé à Dakar. Il pourrait souvent se déplacer à l'intérieur du pays.

Durée : trente six (36) mois